LE NOUVELLISTE JEUDI 27 JUIN 2013

TRANSPORTS

La Confédération pourrait investir 29 millions pour Sion; 22,6 pour le Haut et... 0,0 pour le Chablais.

Des millions pour les agglos

JEAN-YVES GABBUD

La Confédération a mis en consultation hier son projet de soutien aux agglomérations. Trente-cinq projets sur quarante et un ont été retenus. L'agglomération de Sion devrait obtenir 28,97 millions, celle de Brigue –Viège –Naters 22,67 millions.
Par contre, le projet chablaisien a été recalé, tout comme celui de la Riviera- Veveyse- Haut-Lac.

L'enveloppe fédérale

Dans son communiqué, la Confédération explique: *«A partir de 2015, trente-cinq villes et agglomérations devraient recevoir de la Confédération environ 1,6 milliard de francs pour améliorer leurs infrastructures de transport. Ce montant correspond à 34% des coûts des mesures sélectionnées.»*
Le soutien prévu pour les deux projets valaisans retenus est assez généreux, puisque le taux de participation fédérale dépasse la moyenne suisse. Il est de 40% pour Sion et de 35% pour le Haut.

Transports publics et mobilité douce

«Le projet d'agglomération sédunois est un projet de développement coordonné de l'urbanisation et de la mobilité (réseaux routier et cyclable, transports publics) dans les 12 communes constituant l'agglomération, soit Sion, Ardon, Vétroz, Conthey, Savièse, Grimisuat, Arbaz, Ayent, Saint-Léonard, Vex, Les Agettes et Nendaz», rappelle Evelyne Crettex Reber, présidente du Comité de pilotage de l'agglo sédunoise. D'autres communes étaient aussi intéressées, mais la Confédération a imposé la délimitation actuelle de ce qui constitue une région de 70 000 habitants.
Un des buts de l'agglo est de fluidifier le trafic, aussi bien en créant des pistes cyclables, qu'en mettant en place une desserte en transport public au quart d'heure et en créant des couloirs de bus en ville. *«Il est aussi question d'urbaniser certaines zones déjà construites, tout en conservant les espaces verts qui existent aujourd'hui.»*

Soutien concret

La préfète du district de Sion est assez satisfaite de l'enveloppe prévue par la Confédération : *«Nous tablions sur 30 à 33 millions.»* Parmi les éléments concrets du projet que la Confédération est prête à soutenir, il y a les interfaces aux gares d'Ardon, de Châteauneuf-Conthey et de Saint-Léonard; un nouvel accès au quartier-est de Vissigen; le franchissement cyclable de la voie CFF dans le secteur du collège des Creusets; le franchissement cyclable du Rhône entre Uvrier et Champsec; le réaménagement de la gare de Sion, ainsi que de nombreux travaux routiers, aussi bien en ville de Sion, que sur la route cantonale entre Ardon et Saint-Léonard. Par contre, l'arrêt du train à Sion-Aéroport n'a pas été retenu.

Extension sur Sierre

Un projet d'agglo avait également vu le jour autour de Sierre. Après la défection de la commune d'Anniviers, puis du Haut-Plateau, il n'a pas été plus loin. Les communes de la plaine sierroise pourraient être rattachées au projet sédunois, comme l'explique Evelyne Crettex Reber: *«Nous avons accepté que Sierre se raccroche à notre projet, mais techniquement ce n'était plus possible de modifier le dossier en vue du dépôt à Berne. Nous avons cependant rédigé un rapport d'intention pour un projet d'agglomération qui pourrait s'étendre d'Ardon à Salquenen.»* Une discussion avec les communes concernées a déjà été engagée. Reste à savoir si cette manière de faire sera acceptée par la Berne fédérale et, surtout, si le projet d'agglomération pourra obtenir quelque argent fédéral.

De l'argent avant 2015

Pour ce qui est de la phase actuelle, la consultation nationale court jusqu'à la fin octobre. «*A l'issue de la consultation, le Conseil fédéral proposera au printemps 2014 dans un message au Parlement les modalités de répartition des moyens du fonds d'infrastructure destinés aux agglomérations. Le message tiendra compte des résultats de la consultation et des entretiens menés avec les agglomérations. Les fonds devront ensuite être libérés par les Chambres fédérales avant début 2015*», indique encore le communiqué de la Confédération.